

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ATTIJARI LEASING

SIEGE SOCIAL : RUE DU LAC D'ANNECY -1053 LES BERGES DU LAC

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles, et dans le cadre du respect des règles sanitaires strictes édictées par les autorités tunisiennes, Attijari leasing informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale sera tenue au siège de la société sis au Rue du lac d'Annecy- 1053 les berges du lac, le Jeudi 29 Avril à 11 heures, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote par correspondance adressé par écrit recommandé avec accusé de réception (signature légalisée) ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou au représentant des petits porteurs.

Les actionnaires sont invités à visiter le site web de la société : <https://www.attijarileasing.com.tn/> et ce pour :

- Consulter tous les documents afférents à cette assemblée mis à leurs dispositions ;
- Télécharger le formulaire de vote ; qui une fois rempli et signé doit être adressé à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège d'Attijari leasing sus indiqué ou par courrier électronique au plus tard le 23/04/2021 sur l'adresse mail [contact@attijarileasing.com.tn](mailto:contact@attijarileasing.com.tn).

Par ailleurs les actionnaires peuvent adresser via mail, à l'adresse [contact@attijarileasing.com.tn](mailto:contact@attijarileasing.com.tn) toute question et/ou observation adressée au Président de l'Assemblée ou aux commissaires aux comptes relatives aux points inscrits à l'ordre du jour avant le 23/04/2021.

Les actionnaires qui souhaitent participer à la réunion de l'Assemblée Générale en vidéo conférence sont invités à communiquer leurs coordonnées et adresses Mails pour pouvoir les contacter et envoyer des invitations et ce au plus tard le 26/04/2021 à l'adresse suivante [contact@attijarileasing.com.tn](mailto:contact@attijarileasing.com.tn).

NB : les votes reçus par correspondances feront office d'émargement de la feuille de présence.